



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

Bilan de Mandature



2020
2026



COMITÉ D'AGGLOMERATION *Cap Excellence*

Cap Excellence

Cap Excellence
Aide aux entreprises et développement durable



Après deux mandats, comment percevez-vous l'évolution de l'esprit communautaire au sein de Cap Excellence ? Quels projets concrets illustrent le mieux cette collaboration intercommunale indispensable selon vous ?

L'esprit communautaire avance lentement mais sûrement entre les trois villes membres. Ce qui, au départ, relevait davantage de l'intérêt financier ou de la contrainte institutionnelle, (Baie-Mahault) se transforme pas à pas en un projet partagé, fondé sur la volonté, la solidarité entre communes, la mutualisation des moyens et la projection d'un avenir commun. Aujourd'hui, même si l'orgueil et les intérêts communaux restent omniprésents, et qu'il faille sûrement faire plus et mieux, Cap Excellence s'affirme comme un outil stratégique et technique de coopération pour le développement équilibré, durable et solidaire de l'espace communautaire et de la Guadeloupe.

Nombre de projets, n'auraient pas vu le jour s'ils n'avaient été portés par l'intercommunalité, qui incontestablement renforce les moyens d'agir : la RUCAP, l'opération de fonds Richer, dite de veille active, la pépinière d'entreprises de Baie-Mahault, l'Agropark, les Zones d'Activités Économiques (ZAE) en sont des exemples.

J'ai fait le choix d'une gouvernance ouverte, fidèle à mes convictions démocratiques. C'est pourquoi j'ai proposé une vice-présidence à chaque groupe politique, y compris aux minorités. Ce geste fort vise à instaurer une culture du respect, du dialogue et du dépassement des clivages au service de l'intérêt communautaire.

À l'heure où l'intercommunalité est mise en cause dans le débat institutionnel, je suis convaincu que la supprimer serait une grave erreur et une atteinte à la liberté constitutionnelle des communes. Je me battraï pour que la coopération intercommunale ne soit pas démantelée en Guadeloupe et pour qu'elle reste une liberté et un droit.

Eric JALTON
Président de Cap Excellence



ÉCONOMIE

Façonner un territoire attractif

Pour accompagner le développement économique de Terre d'Auge et offrir des solutions d'implantation aux entreprises qui souhaitent profiter des atouts du territoire, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans un programme de création et d'aménagement de Zones d'Activités Économiques (ZAE) avec comme objectifs de :

- **Favoriser** l'installation et la croissance des entreprises locales
- **Attirer** de nouveaux porteurs de projets pour dynamiser l'emploi et l'économie locale
- **Anticiper** les besoins futurs en foncier économique, tout en préservant l'équilibre avec l'environnement et le cadre de vie

Requalifier les ZAE



*Dugazon
de Bourgogne*



*Rues Lamartine
& Quai Lefevbre*



*ZAE de
Beausoleil*

Aménager des équipements performants



*Agropark Caraïbes
Excellence*



*Pépinière
Cap Entreprendre*

CULTURE

Une culture accessible à tous

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence fait le pari d'une culture proche, ouverte et fédératrice. Elle a bâti une stratégie culturelle cohérente, ambitieuse et ancrée dans les réalités du territoire, qui a su convaincre ses partenaires institutionnels pour l'accompagner dans son déploiement.

- **L'enseignement musical** se développe, avec de nouveaux cours, des actions hors les murs et des formats innovants.
- **Le réseau de lecture publique** fait l'objet d'une réflexion d'avenir, pour adapter l'offre aux évolutions des usages.
- Et une politique tarifaire adaptée a été mise en place pour garantir l'accès à la culture au plus grand nombre.

Des manifestations de qualité



Cap Carnaval



Cap Excellence
en théâtre



Festival
îOJazz



DEMOS
Cap Excellence

Des équipements modernes et dynamiques



Projet de conservatoire
de Sonis



Centre des Arts
& de la Culture

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & CADRE DE VIE

Aménager pour le bien-être des
habitants et des usagers

Pour Cap Excellence, aménager intelligemment le territoire, c'est préparer l'avenir et valoriser ses forces. Aussi, tout au long du mandat, nous avons agi pour :

- **Adapter** notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) aux besoins d'aujourd'hui et de demain
- **Chercher** activement du foncier pour accompagner les projets publics
- **Valoriser** nos espaces naturels
- **Participer** aux grandes orientations régionales

Améliorer l'habitat des populations



Vieux-Bourg



Fonds Richer

Réduire la vulnérabilité



*PAPI du territoire
de Cap Excellence*



*Parc Paysager
de Petit-Pérou*

GESTION DES DÉCHETS

Traiter les déchets, une priorité

Dès le début du mandat, Le Président Eric JALTON a souhaité harmoniser et engager un travail autour de la gestion des déchets sur tout le territoire, avec une volonté claire : produire moins, trier mieux et valoriser davantage.

Grâce à un programme de prévention engagé, plusieurs actions concrètes ont vu le jour, notamment grâce à un travail de coopération avec les différents services de la collectivité : animations, compostage, sensibilisation dans les écoles, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Le travail ne s'arrête pas là et sera poursuivi pour continuer à affiner notre ambition d'un territoire résolument tourné vers une gestion raisonnable des déchets.

Équiper pour plus de services



**Déchetterie
de Trioncelle**



**Déchetterie
de Petit-Pérou**



**Bornes d'apport
volontaire**

Garantir la qualité du niveau de service



**Augmentation de la
fréquence des collectes**



**Bacs jaunes
aux Abymes**

GOVERNANCE, FINANCE & FISCALITÉ

*Une équipe au service de la population
et des usagers du Territoire*

Pour accompagner les projets du territoire, Cap Excellence renforce son organisation et ses espaces de travail.

Des locaux fonctionnels et accueillants ont été pensés pour améliorer les conditions d'accueil du public, de réunion et de travail au quotidien. La solidarité aux habitants a également été renforcée par l'aménagement d'un lieu dédié pour aider les habitants dans leurs démarches administratives.

En parallèle, la gestion des services est assurée avec rigueur pour garantir une efficacité dans l'accomplissement des missions de la Communauté d'Agglomération.

- **Une vice-présidence** à chaque groupe politique, y compris aux minorités
- **Concertation** avec les villes
- **Versement** des fonds de concours pour accompagner les investissements des communes
- **Pas d'augmentation** de la taxe foncière et de la fiscalité des entreprises depuis 10 ans.





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

*Cap Excellence, la Guadeloupe
au  de l'action!*

**18, Bd Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre**

Tél. : 05 90 68 92 92

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

08h00 - 15h00

SUIVEZ-NOUS SUR
WWW.CAPEXCELLENCE.NET

OU SUR     